



FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE FOOTBALL LIGUE DU GRAND CASABLANCA



C.R.S.R & Q

PV N° 22 DU 10/03/2022

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Mohamed QUERQOURI en présence de Monsieur Mohamed ABADI (secrétaire de la Commission) SAHIM TARIK – abdeltif N'DIAY

Ordre du jour :

- Homologation des rencontres
- Mutation
- Rejets

1) Homologation des rencontres :

« EXCELLENCE »

La 11^{ème} journée du 26/02/2022 Groupe A

CNS	02	//	WALA	02	Homologuée
CRF	02		ARDB	00	Homologuée
WAHDA	01		CSMO	01	Homologuée

AVNS // FCC

Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe FCC portant sur la qualification du joueur Azzeddine GUIOUN Licence : 258917.

Après recherches sur les fichiers de la ligue, il ressort que le joueur en question est bien qualifié à y participer.

De ce fait la commission décide d'homologuer le match suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir :

AVNS 01 = FCC 01

La 11^{ème} journée du 26/02/2022 Groupe B

MCAM	02	//	CSNOS	10	Homologuée
ACSAH	03		USSM	01	Homologuée
NTBJ	01		LAMS	00	Homologuée

L'équipe CNWSM : Exempt.

La 11^{ème} journée du 26/02/2022 Groupe C

OSC	01	//	USM	01	Homologuée
CMSSM	00		NDR	00	Homologuée

L'équipe AUSB : Exempt.

NAH// NCR

Vu le rapport de l'arbitre attestant que le match n'a pas eu lieu à cause de l'absence du service d'ordre à l'heure du coup d'envoi du match.

De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club NAH, qui marque 3 buts contre et 0 but pour plus (-4p) + une amande de 1000.00 Dh, tandis que l'équipe NCR enregistre 3 points au classement général, qui marque 3 buts pour et 0 but contre, conformément à l'article 109 du code disciplinaire de la FRMF.

« Honneur 1 »

La 10^{ème} journée Honneur 1 groupe A du 27/02/2022

AWR	00	//	CLAM	00	Homologuée
AI	02		CEA	02	Homologuée
AJAS	01		ADSF	01	Homologuée
TLM	01		ACSWZ	01	Homologuée
ANSN	02		AJAM	02	Homologuée

La 10^{ème} journée Honneur 1 groupe B du 27/02/2022

USCH	02	//	CATS	02	Homologuée
AFDS	01		AWNS	00	Homologuée
CTSBS	02		AJSA	01	Homologuée
AADS	00		WOCO	00	Homologuée

L'équipe USO : Exempt.

La 10^{ème} journée Honneur 1 groupe C du 27/02/2022

MAC	01	//	UMS	00	Homologuée
FCEA	00		AHRAM	01	Homologuée
ERM	00		ADQA	02	Homologuée
AMR	01		AJSMR	00	Homologuée

L'équipe BADSS : Exempt.

« Honneur 2 »

Mise à jour :

La 2^{ème} journée Honneur 1 groupe D du 27/02/2022

REA	02	//	AFCB	03	Homologuée
-----	----	----	------	----	------------

La 7^{ème} journée Honneur 1 groupe B du 13/02/2022

AIM2 // CCIS

Après étude de la lettre immanente du club AIM2 et vu que la date de la rencontre est programmé avant la diffusion de la note n° 36 de la ligue, la commission a décidé de faire rejouer le match à une date ultérieure qui sera fixée par la commission de la programmation.

« Honneur 3 »

Mise à jour :

La 4^{ème} journée Honneur 1 groupe A du 23/02/2022

CCSA// HAF

Vu le rapport de l'arbitre attestant que le match n'a pas eu lieu à cause de la fermeture totale du stade malgré la présence des 2 équipes.

Attendre que l'équipe recevante est responsable de l'organisation de la rencontre , de ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club CCSA, qui marque 3 buts contre et 0 but pour plus (-1p) + une amande de 1000.00 Dh, tandis que l'équipe HAF enregistre 3 points au classement général, qui marque 3 buts pour et 0 but contre, conformément à l'article 109 du code disciplinaire de la FRMF.

« F.Féminin »

La 10^{ème} journée 27/02/2022

ACSL	02	//	TAS/F	00	Homologuée
REA	00		USDS	06	Homologuée
AESM	01		AJDB	00	Homologuée
CRF	03		ANAC	00	Homologuée

L'équipe ACAH/F : Exempt.

CSDB // RCA

Suite à une infraction découverte par la commission portant sur la participation de la joueuse Najwa LAHBARRI L / 302072 (CSDB) sans avoir purgé la sanction automatique après les 4 avertissements cumulés lors de la 9^{ème} journée.

De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club CSDB, qui marque 3 buts contre et 0 but pour plus (-1p) + une amande de 1000.00 Dh + 4 matchs pour la joueuse et 4 matchs pour Marine BOUMEHDI L : 4002245. Conformément au code disciplinaire de la FRMF, tandis que l'équipe RCA enregistre 3 points au classement général, qui marque 3 buts pour et 0 but contre.

2) Mutation :

Date	Bordereaux	Nom joueur	CIN/Licence	Catégorie	Club Quitté	Club Nouveau
02/03/2022	2162022	Mohamed TAHA NADIR	297754	Pr,Minime	CEA	CFBF

3) Rejets :

Date	Bordereaux	Club	Nom joueur	Catégorie	Motifs	Obs
17/01/2022	007221	FCC	Mohcine BOUKALKHA	Juniors	Date de légalisation + C.Medicale	
17/01/2022	009407	RB	Hicham KALAKHY	Minime	Date de légalisation + C.Medicale	
17/01/2022	007386	TAS/F	Marwa MKERIJ	Minime	Légalisation du tuteur	
17/01/2022	0026429	AMR	Abdelkabar AKHRAZE	Juniors	Non inscrits sur le bordereau	
17/01/2022	Mutation	ACCF	Zakaria CHAHIBI	Séniors	Envoi non conforme	
17/01/2022	Mutation	ASON	Abdlgham NADIF	Juniors	Mélange de mutation et bordereau	
17/01/2022		ASON	Anas RAZZOUK	Juniors	Faux nom au bordereau	
17/01/2022	13049	GSA	Yahya NAAMAN	Benjamin	7/7	
17/01/2022	13049	GSA	Mohamed MOUFTI	Benjamin	7/7	
17/01/2022	12414	CAJS	Zakaria HILM	Séniors	24/28 ans	
17/01/2022	023528	AADS	Brahim FATTOUKY	Cadets	Non qualifié	
17/01/2022	023692	AHM	Mohamed Amine CHETBI	Cadets	30/30 J	
17/01/2022	0026271	CMC	Soufiane EL MHARZI	Cadets	30/30 J	

Date	Bordereaux	Club	Nom joueur	Catégorie	Motifs	Obs
17/01/2022	0026390	APN	Marouane IDMIBARIC	Cadets	30/30 J	
17/01/2022	0026282	AWCS	Fadwa MOUJIR	Cadets	Déjà qualifié	
17/01/2022	6123	CBBS	Saad SABOUR	Juniors	30/30	
17/01/2022	Mutation	AKSD	Redouane BOURJI	Juniors	7/7	
17/01/2022	009392	ASEQ	Mohamed MRIKA	Séniors	20/20 F.S	
17/01/2022	023662	AADS	Abdellah MARZAK	Minime	Catégorie non engagé	
17/01/2022	021968	LAMS	Mohamed KAISS	Juniors	30/30	
17/01/2022	007288	CCSA	Salah BOUKHALEM	Juniors	7/7	
17/01/2022	023643	CEA	Anas ARMILAT	Juniors	30/30	

La séance est levée à 17H00.

Secrétaire de la CRSR&Q


MOHAMED ABADI



Le Président de la CRSR&Q


Mohamed QUERQOURI